

Conseil Municipal du 12 décembre 2022

à 18h00

N°ordre 34  
N° identifiant 2022-0253

Titre Annulation d'un titre de recette - Capture d'un animal errant sur le domaine public

Rapporteur(s) M. Pierre RIGOLLET  
Date de la convocation 02/12/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance Frankie ANGEBAULT

PJ.

Membres en exercice 53  
Quorum 27

Présents	46	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - <b>Maire</b>  M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN -  Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme  Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie  REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD - M. Vincent  GATEL <b>Adjoints</b>  M. Frankie ANGEBAULT - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - M. François  BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle  CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG -  Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - M. Jean-Louis FOURCAUD - M.  Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique  HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent  LUCAUD - M. Christian MICHOT - Mme Clémence POURROY - M. Pierre-Étienne ROUET -  Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT - Mme Chantal NOCQUET - M. Aloïs GABORIT -  Mme Myriam MARCIL - Mme Samira BARRO-KONATÉ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre  NÉNEZ - M. Théo SAGET <b>Conseillers municipaux</b></p>
----------	----	---

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Anthony BROTTIER
		M. Maxime PÉDEBOSCQ	Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD
		Mme Lisa BELLUCO	Mme Élodie BONNAFOUS
		Mme Alexandra DUVAL	Mme Hélène PAUMIER
		Mme Julie FONTAINE	M. Bastien BERNELA
		Mme Alexandra BESNARD	M. Charles REVERCHON-BILLOT

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 34 et de la n° 36 à 47. La délibération n° 35 est retirée.</p> <p>Sont sortis Mme Julie REYNARD et M. Didier LONGUEVILLE.</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Salubrité - Santé publique
------------------	---

Considérant que l'annulation de certains titres de recettes requiert l'approbation du Conseil municipal,

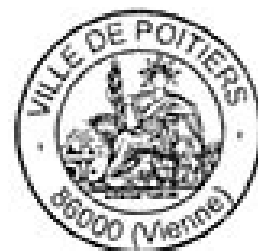
Vu la délibération n° 46 (2021-0298) votée lors du Conseil municipal du 6 décembre 2021 portant Tarif des frais de capture des animaux errants sur le domaine public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

En raison de leur situation particulière (faibles revenus), des propriétaires de chiens ou de chats sollicitent une indulgence pour les frais de capture de leur animal, trouvé errant sur la voie publique.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'accepter l'annulation exceptionnelle du titre de recette n° 4009 du 29 avril 2022 pour un montant de 92 € d'une dette sur année en cours**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer l'annulation des titres de recette sur année en cours, à l'article 70878 du budget Principal.**

POUR	51		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	2	M. Didier LONGUEVILLE, Mme Julie REYNARD.	Frankie ANGEBAULT



<b>RESULTAT DU VOTE</b>	Adopté
-------------------------	--------

Affichée le	16 décembre 2022	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2022	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20221212-166859-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.10	Divers	